

3-2005

Les devoirs et la formation des formateurs

Stanislaw Wypych C.M.

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>

Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

Wypych, Stanislaw C.M. (2005) "Les devoirs et la formation des formateurs," *Vincentiana*: Vol. 49 : No. 2 , Article 22.
Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol49/iss2/22>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Via Sapientiae. For more information, please contact wsulliv6@depaul.edu, c.mcclure@depaul.edu.

Les devoirs et la formation des formateurs

par Stanisław Wypich, C.M.

Province de Pologne

Introduction

Il n'existe pas de professions, de tâches ou de travaux qui n'exigent un perfectionnement continu¹. La nécessité du développement continu trouve à notre époque sa justification dans les mutations rapides des conditions sociales et culturelles ainsi que dans la nouvelle conquête des sciences profanes et ecclésiastiques et dans l'histoire de la spiritualité de la Congrégation. La formation permanente constante doit maintenir la « jeunesse » d'esprit que chaque individu devrait préserver en lui. C'est seulement celui qui garde le désir de commencer et de croître qui maintient cette jeunesse (cf. PDV, 79).

Il n'est permis à personne de renoncer à sa croissance tant humaine que religieuse. Dans aucune phase de la vie il n'est autorisé de se considérer si sûrs et si pieux au point d'exclure l'attention qui garantit la persévérance dans la fidélité, comme il n'existe pas d'état de vie dans lequel nous puissions dire qu'a été atteint le statut de la maturité humaine complète (cf. VC, 69)².

Le chrétien grandit dans l'aspiration à *la pleine connaissance des Fils de Dieu, au statut de l'homme parfait, jusqu'à atteindre la plénitude de la stature du Christ* (Eph. 4,13). Saint Paul admoneste Timothée : « *Ne néglige pas le don spirituel qui est en toi, qui t'a été conféré par une intervention prophétique accompagné de l'imposi-*

¹ Cf. *Pastores Da Vobis* (PDV), voir les autres documents de l'Eglise, dans lesquels est soulignée la nécessité de la formation permanente ; les décrets de Vatican II : *Optatam Totius* (OT), *Perfétatae Caritatis* (PC), *Presbyterorum Ordinis* (PO), et nos documents : *Ratio Fundamentalis institutionis sacerdotalis* (RFIS), 1985, *Potissimum institutioni* (PI), 1990, *Directives pour la préparation des éducateurs de séminaires* (DPE), 1993, Exhortation Apostolique *Vita Consecrata* (VC), 1996, mais aussi *Ratio Formationis pour le Séminaire Interne* (RFSI), en *Vincentiana* 27 (1983), 224-226.245-262, *Ratio formationis vinciennienne pour le Grand Séminaire de la Congrégation de la Mission* (RFGS), en *Vincentiana* 32 (1988), 221-238.

² Nous lisons dans nos Constitutions : *La formation des confrères doit se poursuivre et se rénover toute la vie* (C. 81 ; cf. E 42).

tion des mains du collègue des presbytres... persévère dans ces dispositions, agissant ainsi tu te sauveras, toi et tous ceux qui t'écoutent» (1 Tim 4,14-16).

Du fait que l'avenir de l'évangélisation et de la rénovation communautaire sont en dépendance de la formation permanente, il convient donc que soit offerte aux personnes l'occasion d'une croissance continue dans la fidélité au charisme et à la mission de l'Institut propre (cf. VC, 65). Si ces indications sont valables pour tous ceux qui ont répondu à l'appel du Christ, elles visent en premier lieu les formateurs et les professeurs. Educateurs et professeurs doivent être conscient que la formation des élèves dépend de leur mode de penser et d'agir (cf. OT, 5) et que cette formation est en lien avec leur personnalité mûre et forte du point de vue humain et évangélique (cf. PDV, 66), ainsi que dans notre cas avec le charisme du Fondateur. La nécessité de la formation continue doit être une exigence requise pour les formateurs.

1. Les devoirs des formateurs

La croissance d'un individu en maturité et sainteté de vie requiert une atmosphère adéquate du séminaire et un attachement déterminé des personnes qui ont la charge directe du processus de formation de l'élève et de la formation de sa conscience. La communauté responsable de la formation est composée d'un recteur/directeur, de directeur ou père spirituel, supérieurs et professeurs. Nous lisons dans les Constitutions : *Les Supérieurs et étudiants doivent édifier une véritable communauté éducative grâce à la disponibilité à la compréhension mutuelle à la confiance réciproque vivant habituellement entre eux dans une familiarité dynamique (C 95,1).* Sous la conduite du directeur, ils forment une grande unité d'esprit et d'action entre eux et avec les élèves ils déploient des relations de type familial, ce qui nourrit en eux la joie de leur vocation (cf. OT, 66). *L'unité des éducateurs ne rend pas seulement possible une réalisation adéquate du programme éducatif, mais aussi et surtout offre aux candidats au sacerdoce l'exemple significatif et une introduction concrète à cette communion ecclésiale qui constitue une valeur fondamentale de la vie chrétienne et du ministère pastoral (cf. PDV, 66).* Cette indication qui concerne la formation sacerdotale vaut et revêt une valeur toute particulière dans le processus de formation des candidats de la Congrégation. La communauté est le lieu d'expérimentation de la vie vicienne (cf. C 79), car le charisme ne se transmet pas théoriquement, mais se découvre et se rencontre, surtout se révèle à l'intérieur de la communauté qui devient son épiphanie. Les éducateurs réunis autour du directeur devront être spécialement en accord lorsqu'il s'agira d'établir le programme et de conserver l'harmonie dans sa réalisa-

tion. Ce n'est pas le directeur seul, mais bien toute l'équipe de formation qui est responsable de la réussite³.

Le formateur est pour le candidat de la communauté, le représentant de l'Eglise et de la Congrégation, il représente le Christ évangéliste des pauvres. Le Christ appelle ceux qui veulent Le suivre à la conformité au charisme du fondateur et désigne des personnes pour la formation de ses disciples. L'amour zélé et profond du formateur pour l'Eglise et la Congrégation devra être partagé avec chaque élève. Comme représentant de l'Eglise et de la Congrégation, l'éducateur se présentera au candidat comme le père et l'ami. Il est père de par son prestige, son expérience et sa charge pour la formation intégrale des jeunes ; il est ami en raison de l'intimité, la bienveillance et sa constante disponibilité. Comme père il conseille, exige et pardonne. Déployant le rôle d'ami, il accompagne l'élève, collabore avec lui et l'aide dans le processus de formation personnelle. Dans la vie de l'élève il joue aussi le rôle de maître et de guide. Etant entendu que le Christ évangéliste des pauvres est la Règle de la Congrégation (cf. SV XII, 130), et son unique Maître. La principale charge du formateur consiste à accompagner l'élève à la rencontre du Christ pour dialoguer de sa vie avec Lui, la vocation est la qualité de la mission. L'aide spirituelle offerte à l'élève durant la formation s'exprime pour la plus grande part dans la prière, le sacrifice spirituel et le témoignage de vie. Une connaissance profonde de chaque élève, de son caractère, de ses dons, de son attachement et de son comportement dans diverses situations est la mission des formateurs. Il est nécessaire de connaître régulièrement et personnellement l'élève au moyen de l'échange et d'une observation attentive des situations concrètes de la vie quotidienne. Il est aussi nécessaire de bien connaître le milieu d'où provient le candidat. L'activité commune des formateurs devrait permettre que le processus éducatif des élèves devienne un processus d'autoformation toujours plus approfondi (cf. PDV, 69). Je note que l'autoformation se base sur trois règles : la connaissance de soi, l'acceptation de soi et le dépassement de soi. L'élève sera aidé dans ce processus, mais en même temps il sera nécessaire de sensibiliser sa conscience au fait que l'autoformation ne signifie pas avoir le monopole de se diriger soi-même. Le candidat de la Congrégation affermit sa liberté de façon à permettre, autant qu'il lui est possible, à l'Esprit Saint de la former pour accepter volontiers les médiateurs qui sont à son service. Les efforts de formateurs sont vraiment et entièrement efficaces seulement lorsque les candidats collaborent avec eux avec sincérité et conviction (cf. PDV, 69). Sans aucun doute, parmi les missions des éducateurs,

³ Cf. B. TEMAILEAU, *L'éducateur "interprète" du projet éducatif*, en *Seminarium* 34 (1994) 2, 296-298, RFGS, 33.

il est très important de développer la confiance mutuelle entre formateurs et élèves. Un bon guide saura prévenir les obstacles, en avertir et les transformer autant que possible. Il sera attaché à la règle suivante : « *Suaviter in forma, fortiter in re* ». Car les exigences les plus dures doivent se réaliser délicatement.

Il sera utile de préparer à ses missions chaque formateur. Le **recteur/directeur** est responsable de la direction de la communauté ainsi que de la formation globale des élèves, des conditions propices de la formation, de la collaboration avec les supérieurs, des relations avec les éducateurs et intervenants du séminaire, des élèves et autres personnes qui participent au processus de formation. Parmi les formateurs, le directeur est considéré comme « signe d'unité » (*signum unitatis*), étant donné que sous sa direction, les professeurs avec le supérieur, unis en communion d'esprit et d'action, peuvent ensemble, avec les élèves, établir des relations familiales. Si certaines de ces missions ne peuvent être confiées aux collaborateurs, c'est le directeur qui veillera à leur réalisation. Le directeur veillera à ce que la formation des élèves soit conforme aux règles de l'Église et aux directives approuvées par la Congrégation. Il est responsable devant les supérieurs de l'évaluation globale des dispositions des candidats au moment de leur admission au séminaire, ainsi qu'à chacune des étapes de leur éducation, jusqu'à l'émission des vœux et à l'ordination sacerdotale. Dans notre *Ratio Formationis* nous lisons : « *Le directeur a le rôle principal dans la communauté de formation, pour l'animer, pour coordonner l'activité et les objectifs, comme garant de la réalisation de la finalité des objectifs du Séminaire Interne* » (RFSI, IV, 2).

Le directeur répond de charges particulièrement délicates face aux élèves. Conformément à l'âge de chacun des candidats et à leur développement, il examine attentivement leur rectitude d'intention, leur liberté de choix, la maturité spirituelle, morale et intellectuelle, les conditions physiques et psychiques dont il est doté, ainsi que la capacité à résister aux chocs de la vie et l'aptitude à exercer les activités de la Congrégation. Associé aux missions du directeur, la collaboration de la communauté influera sur la persévérance et le développement de la vocation du candidat. Il s'agit en particulier de celles de sa famille, de la paroisse d'origine, des associations ou mouvements de jeunesse dans lesquels les jeunes ont reçu leur formation chrétienne de base et avec lesquels ils demeurent en contact.

On trouve dans les Statuts la note suivante : « *Il est de la charge de la maison de formation, selon le besoin, d'avoir des confrères aptes pour exercer l'office de confesseur et directeur spirituel* » (S, 50). Pour ce qui est du climat de service de **père spirituel** on distingue deux niveaux : communautaire et personnel. L'activité de la communauté s'exprime dans la charge d'animation de la spiritualité des élèves au moyen des retraites, des journées de réflexion, de conférence sur la vie spirituelle, et par l'attention à la liturgie et à la prière commune.

Au niveau individuel, le père spirituel s'occupe des élèves qui l'ont choisi en direction spirituelle durant la période de formation de la conscience, du discernement de leur vocation et au développement de la vie spirituelle.

Les confesseurs participent à la formation de la vie intérieure des élèves. Ils devront être facilement accessibles, devront régulièrement passer au séminaire dans des temps déterminés pour être au service des élèves dans le Sacrement de la Réconciliation. Les missions du confesseur regardent la dimension sacramentelle.

Conformément aux directives de l'Église, les professeurs devront se considérer comme de vrais et spécifiques éducateurs : *l'expérience démontre que leur tâche particulière a un rôle aussi décisif sur le développement de la personnalité presbytérale que les autres éducateurs* (PDV, 67). Il ne suffit pas d'avoir le niveau dans la matière choisie, mais il faut la formation spirituelle, didactique, pédagogique et le sens de la formation intégrale. L'enseignant éduque avec son caractère, par ce qu'il enseigne et la façon dont il enseigne. Un théologien, bien que se servant de la préparation scientifique de sa matière, accomplit sa mission au nom de l'Église, de la Congrégation et participe à la formation avec les supérieurs. Il doit éviter un point de vue subjectif ou personnel. Aux professeurs revient de collaborer harmonieusement avec les autres formateurs, d'assurer un bon niveau d'enseignement tout en améliorant sa qualification et ses aptitudes professionnelles⁴.

2. La personnalité du formateur

Personne ne naît formateur, mais il doit avoir les conditions requises. Il est évident que les résultats de la formation dépendent en grande partie du choix soigneux des éducateurs. Saint Vincent est convaincu que la formation des prêtres est *ars artium, regimen animarum* (Saint Grégoire le Grand) et que cette charge est la plus noble et la plus difficile, que pour cela donc il fallait chercher les confrères les meilleurs et les mieux préparés⁵. Pour ce service doivent être choisis des confrères qui présentent une certaine expérience de vie, une maturité humaine, un psychisme équilibré, une capacité à l'écoute et au dialogue, un jugement qui sait valoriser, et en même temps

⁴ Cf. F. LAMBIASI, *Il professore come educatore e testimone della fede*, en *Seminarium* 34 (1994) 2, 319-326.

⁵ « Des prêtres dépend le bonheur du christianisme... Oh que nous devons tacher de les rendre tous bons, puisque c'est là notre emploi, et que le sacerdoce est une chose si relevée !... Oh, mon Sauveur ! Combien doivent les pauvres missionnaires se donner à vous pour contribuer à former de bons ecclésiastiques, puisque c'est l'ouvrage le plus difficile, le plus relevé, et le plus important pour le salut des âmes et pour l'avènement du christianisme » (SV XI, 7).

un regard critique sur la culture moderne, la fermeté de la vocation personnelle, la connaissance et l'amour du charisme⁶. Le formateur doit être avant tout un homme de prière, doué d'un sens surnaturel, d'une vie spirituelle profonde, d'un comportement exemplaire et d'une expérience adaptée et différente de celle basée sur l'office pastorale⁷.

Le formateur est doté d'un sens critique de soi développé, il est disposé à s'accepter et à se corriger, il est exigeant pour les autres, en tenant compte de la faiblesse et des limites humaines. Un éducateur faisant preuve de maturité n'attire pas l'attention sur lui.

3. La préparation des formateurs

Il est très important non seulement de choisir avec soin les formateurs, mais encore de les préparer et de les aider à se préoccuper d'un développement constant de leurs capacités professionnelles de sorte qu'ils soient en mesure de toujours mieux s'adonner aux tâches qui leur ont été confiées. La charge de la formation des candidats au sacerdoce exige non seulement une préparation spéciale pour formateurs, qui soit réellement technique, pédagogique, spirituelle, humaine et théologique, mais aussi un esprit de communion et de collaboration dans l'unité pour développer le programme, en sorte que soit toujours préservé l'unité de l'action pastorale sous la direction du recteur (cf. PDV, 66). On notait déjà dans le décret *Optatam totius* qu'il convenait que les éducateurs dans les séminaires soient *soigneusement préparés avec un moyen d'un bagage fait de doctrine solide, d'une expérience pastorale convenable et d'une formation spirituelle et pédagogique spéciale* (cf. DPE, 2). Dans le Code de Droit Canonique nous trouvons le conseil de continuer la formation spirituelle, scientifique et pratique tout au long de la vie (can. 661). Dans nos Constitutions nous lisons aussi : Puisque la formation des étudiants dépend principalement de la bonne préparation de ceux qui les forment, il revient au Supérieur et aux enseignants d'être préparé dans une solide doctrine, d'avoir l'expérience pastorale qui convient et une formation spécifique (cf. C 94)⁸.

L'exhortation *Pastores dabo vobis* signale en premier lieu la préparation appropriée des formateurs, préparation de type scientifique, pédagogique, spirituel, humaine et théologique, mais également la

⁶ Cf. P. LAGHI, *Directive sulla preparazione degli eductori nei seminari*, en *Seminarium* 34 (1994) 2, S. 221-257.

⁷ Cf. *O postudze w zyciu kapłana*, Rzym 1994, 90.

⁸ Dans notre *Ratio Formationis* nous lisons : *Le rôle du Directeur et des Formateurs demande une préparation*. Le Visiteur veillera à ce que les confrères soient préparés à cette fonction (RFSI, V, 2).

nécessité de défendre l'esprit de communauté, les collaborations et réalisations conformes du programme (cf. PDV, 66). La préparation concerne la période préparatoire à la fonction, si cela est possible, avant d'assumer la charge et aussi la formation permanente⁹.

4. Les caractéristiques des formations permanentes

La formation continue consiste dans le prolongement du processus intégral de maturation permanente, par l'approfondissement de chacune des dimensions de la formation. Il s'agit des fins, aspects et moyens : humains, spirituels, intellectuels, pastoraux communautaires et Vincentiens (cf. PC, 18). La connaissance du monde des jeunes est très importante¹⁰. L'approfondissement de la formation devrait tout d'abord concerner sa **dimension humaine**, laquelle constitue le socle fondamental (cf. PVD, 43). Dans ce contexte nous voyons que sont particulièrement importantes les caractéristiques telles que la liberté intérieure, la maturité affective, la capacité à être en relation avec les personnes, le calme, la sensibilité à la souffrance d'autrui, l'amour de la vérité et la relation entre parole et action. La pédagogie active et l'approfondissement de la connivence du travail en groupe est nécessaire.

En matière de **formation spirituelle**, il s'agit de vivre la foi en profondeur. C'est la fin de la Congrégation (cf. C 1) qui oriente et unit notre formation : *Cette fin se réalise quand les confrères et la communauté fidèles à saint Vincent, cherchent de toutes leurs forces à se revêtir de l'esprit du Christ* (RC I, 3)¹¹, *pour atteindre la perfection qui convient à leur vocation* (cf. RC I, 3). Ce qui signifie s'unir à Dieu, chercher le Christ dans la fidèle méditation de la Parole de Dieu, dans l'Eucharistie, dans la prière, dans les pauvres et les malades, dans les déshérités au point de vue matériels et moral (cf. PDV, 45).

Le troisième aspect concerne la **formation intellectuelle**. Il s'agit entre autres, d'analyser les documents de l'église en particulier ceux traitant de la dimension sociale et religieuse (cf. PDV, 45), sur l'exhortation à l'organisation des œuvres de miséricorde, sur les raisons de la pauvreté, mais aussi des documents qui offrent de nouvelles réponses aux nouvelles formes de pauvreté. Il est nécessaire d'être au courant des importantes nouveautés dans le champ biblique, théologique, pastoral, pédagogique et videntienne. Pour ce dernier point,

⁹ Cf. P. LAGHI, *Direttive sulla preparazione degli educatori nei seminari*, en *Seminarium* 34 (1994) 2, 221-257.

¹⁰ *Ibidem*, 251-257.

¹¹ Saint Vincent dit : « *Il faut donc messieurs, vous vider de vous-même pour vous revêtir de Jésus-Christ* » (SV XI, 343).

nous avons besoin d'étudier la Règle, les Constitutions, les Statuts, les documents de la Congrégation et de la Famille Vincentienne.

Il faut aussi approfondir **l'expérience pastorale** au sein de la réalité sociale soumise à des changements rapides, de l'Eglise et de la Congrégation. Bien que les fins de la Congrégation orientent notre formation : nous nous destinons à l'évangélisation des pauvres, surtout les plus abandonnés ; aidant les prêtres et les laïcs dans leur formation, les invitant à participer, en s'engageant davantage à l'évangélisation des pauvres (cf. C 1, 23). Il s'agit d'avoir un contact direct avec les pauvres de se laisser évangéliser par eux, de connaître les œuvres de la Famille vincentienne, d'étudier les causes de la pauvreté et avec les organisations internationales chercher et trouver des moyens de solutionner les situations.

La Formation communautaire. La dynamique de la vie communautaire constitue un domaine ultérieur de la formation. Nous lisons dans le décret *Perfectatae caritatis* ceci : *Que la vie commune persévère dans la prière et la communion au même esprit, nourrie de la doctrine de l'Evangile, de la sainte liturgie et surtout de l'eucharistie selon l'exemple de l'Eglise primitive* (PC, 15). Il n'y a donc pas à s'étonner du souhait de l'Eglise de voir les personnes vivant en communauté devenir *vraiment expertes en communion et capables d'en pratiquer la spiritualité comme il convient à des témoins et des artisans de ce projet de communion qui se retrouve au sommet de l'histoire de l'homme selon le cœur de Dieu* (cf. VC, 46). Le désir du peuple de Dieu, c'est que la communauté fraternelle soit le signe et le témoignage de la communauté des biens et des sentiments fraternels, de la communauté de prière et de mission commune (cf. VC, 47). C'est ainsi que les formateurs doivent réaliser de façon continue et inlassable l'œuvre divino-humaine de la construction de la communauté fraternelle ; puisque c'est elle qui permet d'acquérir l'expérience de la vie et de la joie de vivre ensemble. La communauté se construit par la prière commune, la liturgie et surtout l'Eucharistie. Il est aussi important de souligner la nécessité de développer les éléments utiles à tous, les relations humaines ainsi que la bonne éducation, la gentillesse, la sincérité, le calme, la délicatesse et la capacité de mettre tout en commun. Les formateurs doivent savoir célébrer ensemble pour d'autres, trouver des temps de détente commune, doivent déployer leur calme, paix et joie.

Un aspect très important est la **formation vincentienne**. La relation au Fondateur et au charisme qu'il nous a transmis, approfondi et développé à travers les générations, est une donnée de base. Le charisme du Fondateur signifie *une expérience sensible de l'Esprit, transmise aux élèves pour la vivre, la protéger, l'expérimenter et la développer continuellement en harmonie avec le Corps du Christ* (cf. MR, 11). Le directeur de la formation est obligé non seulement à développer et à respecter les saines traditions, spiritualité, charismes et mis-

sions de la Congrégation, mais il doit aussi veiller à ce que le programme de formation propose l'étude et la réflexion méditée de la personne du Fondateur et du charisme. L'identité comprise de telle sorte permet de générer diverses activités qui peuvent répondre aux signes des temps qui émergent du monde d'aujourd'hui et rendre le charisme plus vivant dans notre monde (cf. VC, 37)

Un élément dominant du charisme c'est le zèle profond de l'esprit porté à se configurer au Christ évangéliste des pauvres, la Règle de la Congrégation, les saines traditions de la Congrégation, l'esprit des Règles, des Constitutions et des Statuts (cf. VC, 36).

5. Les modalités de la formation permanente des formateurs

La tâche de la formation de nos confrères ne se réalisera pas abstraction faite de notre union avec l'Eglise universelle et locale. Il existe la nécessité de créer des structures adaptées en matière de formation permanente des éducateurs et d'exercer sur ce point une certaine vigilance (cf. VC, 66). Il rentre dans le domaine des devoirs des évêques et des supérieurs des projets et d'étudier les possibilités en matière de formation continue. C'est leur affaire d'organiser dans ce but des périodes privilégiées, brèves ou longues. Mais c'est surtout sur chaque éducateur que retombe cette tâche. C'est durant toute la vie que doit durer la formation (cf. C 15, 81 ; S 42) et le temps favorable, c'est (ce peut être) chaque instant.

Il est important de définir un plan de formation continue qui prenne en compte toute la durée de la vie. Au niveau institutionnel, cette méthode permet de constituer au moins en partie un plan de formation intégrale. Il existe des modalités diverses selon lesquelles il est possible d'aborder le plan de réalisation d'une formation permanente des formateurs. Sous le patronage de la Congrégation pour l'Education Catholique, l'Association des recteurs de séminaires a été organisé il y a quelques années durant la période estivale des cours mensuels de formation pour les formateurs. Nous noterons d'autres cours qui ont un intérêt général : a) La Congrégation des Légionnaires du Christ par l'Athénée Pontifical Reine des Apôtres organise chaque année un cours d'un mois pour les formateurs de séminaire avec des participants du monde entier ; b) La Congrégation en collaboration avec les Instituts de spiritualité et de Psychologie avec l'Université Pontificale saint Grégoire a créé un cours, pour les formateurs d'élèves, pour les jeunes prêtres et pour les consacrés. Le cours dure une année et se clôt avec la réception d'un certificat. Les personnes intéressées ont la possibilité de continuer les études, en complétant les matières du programme, pour écrire la thèse (sur deux ans) afin d'obtenir le diplôme de théologie de la spiritualité avec la spécialisation en formation sacerdotale. Dans plusieurs pays et régions, les conférences épiscopales et celles des supérieurs majeurs ont organisé

des sessions sur la formation permanente des formateurs. Un exemple nous vient de l'organisation de la formation des formateurs en Pologne. Depuis quelques années, sous le patronage de la Conférence épiscopale pour le Clergé, s'est ouverte une école de Formateurs qui a mis au point deux cycles de formation. Tout d'abord sur deux ans une formation pour les pères spirituels (1996-1997) et par la suite un autre cycle destiné aux autres formateurs (1998-1999). Après cette expérience a été créé un cours sur deux ans par le Centre de Formation administré par la Société du Divin Sauveur. Il s'agit d'une école fonctionnant sur deux ans et s'occupant de la formation intégrale de tous les responsables de la formation. Le conseil de programmation, composé de représentants de l'épiscopat, d'instituts de vie consacré et de membres de la Société du Divin Sauveur, a préparé un cycle de cours sur deux ans. Le programme a été adapté tant aux besoins de la préparation des formateurs qu'à leur formation permanente.

Un autre élément touche à la formation permanente par l'organisation de congrès, cours diocésains, centres d'études bibliothèques théologiques et pastorales, cycles de conférences, retraites, rencontre de réflexion et vérification des pratiques pastorales (cf. PDV, 79).

Au point où nous en sommes, il faut mentionner les initiatives remarquables de nos Supérieurs Généraux lesquelles consistent à organiser des mois de formation pour les confrères dédiés à la formation des nôtres, comme cela a été proposé en 1987¹². Nous pouvons aussi parler des sessions de formation vincentienne à Paris et dans plusieurs pays et régions, ainsi que les réflexions échanges par les communautés de formation.

La formation, toutefois, ne s'obtient pas uniquement grâce à des occasions exceptionnelles ou des activités extraordinaires. Le formateur apprend, croît et mûrit aussi par le moyen des tâches ordinaires qui font partie de son service. La formation permanente ressemble au soupir qui accompagne l'homme toute sa vie à l'occasion des événements extraordinaires, c'est-à-dire chaque jour. Le soupir, la respiration, doivent être réguliers ; s'ils sont dérangés, gênés, l'homme commence à s'inquiéter.

Il faut souligner que la formation continue est une œuvre de l'Esprit Saint et non pas uniquement effort humain. Elle exige cependant à l'homme de faire effort et de rester ouvert. La formation permanente se réalise et s'approfondit toute la vie durant au moyen de l'étude systématique, de l'observation des développements de la science et de la culture. Le point d'ancrage de la formation permanente est la prière personnelle. Un instrument important pour la formation du missionnaire est la pratique des cinq vertus qui sont les

¹² Cf. *Vincentiana* 31 (1987), 4-6.

facultés de l'âme de toute la Congrégation : simplicité, humilité, douceur, mortification et zèle pour le salut des âmes (cf. RC II, 4 ; C 7). La simplicité et l'humilité de l'éducateur portent la conviction que les possibilités intellectuelles, de science et de sagesse qu'il possède sont des dons de Dieu qui doivent servir à approfondir et à transmettre la vérité à tous. Le respect de l'Évangile pour celui qui choisit l'union au Christ dans une vie chaste, pauvre et obéissante est une autre modalité importante de la formation. Cette pratique conduit à la maturation de la personne, à la liberté d'esprit ainsi qu'à la purification du cœur et renforce l'amour. Une autre modalité de la formation est le moyen : l'ascèse. Pour ce qui est de l'ascèse, mentionnons l'autodiscipline qui aide la personnalité harmonieusement. Nous ferons mémoire de la réconciliation, l'examen de conscience et la direction spirituelle. La conversion aide à un contrôle régulier du comportement lors de l'examen de conscience. La direction spirituelle offre générosité, confiance et modestie en collaborant à l'initiative de l'Esprit Saint en nous. Rappelons au passage l'attention au maintien des conditions psychiques et physiques des formateurs. Un autre champ de formation comprend l'usage modéré des moyens de communication moderne.

Conclusion

Nous sommes convaincus de la nécessité de la formation permanente de tous, mais d'une façon spéciale des formateurs. Les chemins à parcourir ne sont pas encore bien délimités et nous pouvons avancer sûrement pour atteindre le but fixé. Pour cela il faut non seulement la conscience, mais une perspicacité spirituelle et un attachement qui n'a rien à voir avec une quelconque attitude passive des personnes intéressées : leur engagement total et actif, l'ouverture à l'Esprit Saint, à la beauté de la vérité, à la capacité d'être en contact avec les gens et de s'adapter aux circonstances avec justesse. Il arrive toujours de nouveaux défis parce que la charge de la formation des formateurs de séminaire débute et se développe chez tous ceux à qui l'Église et la Congrégation confient une ou des missions les plus importantes et délicates. C'est ainsi donc, comme nous l'avons mentionné plus haut, que « la jeunesse d'esprit », du niveau de la formation initiale ainsi que la rénovation de notre vie et de notre activité que dépendront le niveau de la formation continue des formateurs, cela vaut la peine que nous la promouvions.